



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
- Division Charleroi -

10 JUIN 2021

Le Greffier
Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21074519

N° d'entreprise : 454 230 610

Nom

(en entier) : **SERVICE DE GESTION D ASSISTANCE ET DE
CONSEILS AUX ENTREPRISES**

(en abrégé) : **SEGEAC**

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Square des Martyrs 1 - 6000 Charleroi****Objet de l'acte : Extrait du pv de l'AG du 17 mai 2021****PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 17 MAI 2021**

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de Monsieur Emmanuel Vercaeren qui appelle Nathalie Gruszka comme secrétaire.

Madame Mouchet et Monsieur Vercaeren sont désignés comme scrutateurs.

5 membres sont présents ou représentés, pouvant émettre 5 votes valables.

L'Assemblée ayant été régulièrement convoquée peut valablement délibérer.

Ordre du Jour**1. Lecture du rapport du conseil d'administration du 16 décembre 2020**

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

2. Rapport de l'associé vérificateur aux comptes et commissaire.

Le rapport est parcouru et approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2020.

Monsieur DELVAUX (BDO) commente les comptes lesquels sont approuvés à l'unanimité. BDO se chargera de les déposer à la BNB.

Monsieur PARDONGE nous fait part de son rapport de contrôle interne qui est également lu et approuvé à l'unanimité.

4. Décharge à donner aux administrateurs, à l'associé-vérificateur aux comptes et à l'expert-comptable.

La décharge est accordée

5. Approbation du budget 2021.

Le budget est approuvé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

6. Nominations statutaires:

Administrateurs :

Sont réélus jusqu'au 17/05/2023 :

Mesdames D. FONTAINE et A. MOUCHET,

Messieurs P. GRENIER, M. STEELANDT, E. VERCAEREN

Monsieur E. Robert est démissionnaire et est remplacé par Monsieur M. VANQUAETHEM.

Membre :

Monsieur D. BAIJOT est réélu jusqu'au 17/05/2023.

Vérificateur aux comptes :

Mme L. BELTRAME est élue jusqu'au 17/05/2022

Réviseurs :

Le bureau MAZARS est élu jusque 17/05/2022.

Nous avons fait appel à eux en 2020 (et ce pour une période de 3 ans).

7. Adaptation du passif social

Le résultat 2020 étant en perte, ce montant ne peut être adapté (pour ce faire il faut un résultat positif).

8. Divers

Néant

Le mandat des administrateurs et associé-vérificateur aux comptes est gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30 .